

HELIOTAN HCE Huile Cirante

PRODUIT D'ENTRETIEN ET DE DECORATION POUR PARQUET
Transparent, liquide

DEFINITION

Produit de finition pour la protection et la décoration des parquets et des menuiseries intérieures.
Produit prêt à l'emploi.

DESTINATION

Tous les bois et matériaux dérivés des bois intérieurs (parquets, plancher en bois, escalier, marches d'escalier...).

PROPRIETES

Intérieur.
Formule liquide.
Formule transparente, incolore (teintes variables en fonction des diverses essences de bois).
Aspect mat naturel (aspect variable en fonction des diverses essences de bois).
Sans odeur.
Ne jaunit pas.
Auto lustrant, lavable et lessivable.
Les garanties Eco Label : Certification écologique officielle européenne délivré par AFAQ AFNOR Certification.

CARACTERISTIQUES

Aspect : Mat naturel.	pH : 8 - 8.7
Teinte : Incolore.	Viscosité : 52" +/- 5" (Afnor Cup 2.5 à 20°C).
Etat Physique : Fluide.	Solvant : Eau.
Liants : -	Valeur COV : 30g/l max.
Pigments : Divers.	Conditionnement : En bidon de 0.75 l et 2,5Litres.
Extrait Sec : 27% +/- 1.	Conservation : 2 ans en emballage fermé d'origine à l'abri du gel et des fortes chaleurs.
Point éclair : non concerné	
Densité : 1.035 +/- 0.020.	

MISE EN OEUVRE

Avant l'application du vitrificateur, les parquets devront être imprégnés avec nos produits de traitement insecticide, fongicide en fonction de leur destination dans l'ouvrage.

En préventif : 2 couches de produit de traitement XYLOPHENE à raison de 200g/m² sur toutes les faces et assemblages.

En curatif : 3 couches de produit de traitement XYLOPHENE à raison de 200g/m² sur toutes les faces et assemblages.

En cas de champignons ou moisissures : vérifier l'état sanitaire des lieux (neutraliser toutes sources d'humidités anormales).

Appliquer sur bois secs, finis d'usinage, non gelés, non givrés, propres, dépourvus de poussière ou de corps gras et préparés selon les normes et DTU en vigueur (DTU 59.1).

La reconnaissance des fonds restant de la responsabilité de l'applicateur.

Sur parquets flottants usés :

Bois à 1 mm d'épaisseur = ponçage impossible.

Bois à 4 mm = 1 à 2 ponçages.

Bois à 6 à 10 mm = 2 à 3 ponçages.

Sur parquets neufs : ponçage à l'aide d'une ponceuse à parquet en 4 passes, brossage, dépoussiérage.

Pour les parquets neufs venant d'être posé attendre 2 mois avant la pose de la vitrification.

Sur parquets anciens (revêtement dégradé) : ponçage à l'aide d'une ponceuse à parquet en 4 passes, grattage, brossage, dépoussiérage (retirer toutes particules non adhérentes).

Pour retirer les traces de colles utiliser du DECAPEX avant le ponçage.

Sur parquets anciens vitrifiés : (revêtement non dégradé, système d'entretien) : ponçage à l'aide d'une ponceuse à parquet en 4 passes, grattage, brossage, dépoussiérage (retirer toutes particules adhérentes non adhérentes).

Pour retirer les traces de colles utiliser du DECAPEX avant le ponçage.

Sur parquets cirés ou huilés : appliquer de la cire à parquet.

Sur bois exsudants ou/et durs : consulter le Service Technique.

L'humidité des bois avant application ne doit pas être supérieure à 15%.

Température du support : entre 13°C minimum et 20°C.

Une température supérieure à 10°C et une humidité relative de 50% est nécessaire pour un séchage optimal.

HELIOTAN HCE Huile Cirante

PROCEDES D'APPLICATION

Outils : Pinceau, brosse.

Nettoyage des outils et du matériel (produit frais) : Eau.

Ne pas pulvériser.

Bien brasser le produit avant emploi et durant l'application.

Appliquer dans le sens du veinage du bois en croisant les passages et en égalisant en 2/3 couches.

SYSTEME HELIOTAN : 2/3 couches d'HELIOTAN HCE Huile Cirante.

RENDEMENT

Variable selon le mode d'application, la porosité du bois, son état de surface, l'essence, la structure et le sens de la coupe.

Application directe sur bois brut : 10m² au litre par couche environ.

SECHAGE

Variable selon :

Le mode d'application.

Les conditions de température (> 10°C) et de l'hygrométrie ambiante (humidité relative de 50%).

L'essence de bois.

L'épaisseur de la couche (100 à 125 µm humide).

La ventilation.

Mesures effectuées à 20°C avec une humidité relative de 50%.

Température du support : entre 13°C minimum et 20°C.

Séchage recouvrable: 2heures environ.

Séchage complet : 24 heures environ.

Attendre 10 jours environ avant la sollicitation du parquet et la remise en place des meubles et des tapis.

Les temps de séchage des produits sur certains chantiers effectués en saison hivernale peuvent être plus longs que les temps annoncés au dessus.

CONSEILS DYRUP

Recommandation : s'assurer que le support peut recevoir un produit à base de cire en phase aqueuse.

Il est recommandé d'effectuer un essai au préalable.

Le choix des produits exige une analyse préalable du support, des conditions de mise en œuvre et de l'état de surface.

Il est fortement conseillé d'effectuer ses travaux avec le même lot de produit.

Après ouverture du pot utiliser la totalité du produit.

Bien refermer l'emballage après utilisation.

Ne pas attendre que la surface soit complètement dégradée pour appliquer l'Huile Cirante.

Ne pas appliquer de finition de types vernis, peinture après l'Huile Cirante.

Ne pas appliquer sur des vernis ou peinture dégradés.

Ne pas appliquer sur des supports dont l'humidité est > à 10%.

Pendant l'application et le séchage la température ambiante ne doit pas descendre en dessous de 10°C.

Certaines essences de bois et conceptions d'ouvrages non réalisés dans les règles de l'art, peuvent dégrader l'huile Cirante prématurément.

Ne convient pas à l'extérieur.

Malgré les performances de l'Huile Cirante, certaines agressions doivent être évitées.

Pour l'entretien de l'Huile Cirante ne pas employer de nettoyeur à base de solvant et/ou détergent.

Appliquer l'Huile Cirante en 3 couches aux endroits sujets à des passages fréquents.

Attendre 10 jours environ avant la sollicitation du parquet et la remise en place des meubles et des tapis.

Pour tous renseignements techniques, contacter notre Service Conseils (01.56.84.03.95.).

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE SECURITE

Il est important de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité :

Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.

Aérer largement les locaux pendant et après l'application du produit.

Se protéger la peau, les mains, le visage, les voies respiratoires et les yeux.

Conserver hors de portée des enfants.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux.

Service Conseils ML

20/04/10

HELIOTAN HCE Huile Cirante

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE SECURITE

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Consulter la fiche de données de sécurité du produit et les mentions figurant sur l'étiquette de l'emballage.

Cette notice a pour objet l'information de notre clientèle sur les propriétés et caractéristiques de ce produit. Les renseignements qu'elle comporte sont fondés sur nos essais réalisés dans les conditions d'utilisation conformes aux normes conventionnelles en vigueur. Nos recommandations d'emploi n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique, adaptée à la nature et à l'état des fonds du chantier à réaliser, ni engager la responsabilité de la Société DYRUP. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

Edition MARS 2009 : Annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit.

DYRUP S.A.S

215 Av Georges Clémenceau 92000 Nanterre - France
Tél : 01 56 84 03 00 - Télécopie : 01 56 84 03 83 - www.dyrup.fr